

ECONOMIE NATIONALE

La dette publique chiffrée à plus de 9400 milliards FCFA

La commission Economie, finances et contrôle de l'exécution du budget (Ecofin) de l'Assemblée nationale a relevé, lors de sa séance plénière consacrée à l'adoption de la loi de finances rectificative exercice

2026, que l'encours total de la dette à fin mai s'élève à 9 483,04 milliards FCFA dont 5 531,53 milliards au titre de la dette intérieure et 41,67% (3 951,50 milliards) au titre de la dette extérieure. Selon la com-

mission Ecofin, la dette intérieure est principalement portée par le marché sous-régional des titres publics, via les obligations du trésor assimilables et les bons du trésor assimilables.

Page 3

ENCADREMENT DES JEUNES

Le modèle congolais inspire des pays de la sous-région



Le directeur général de la jeunesse du Congo, Jycert Rochar Loukanou, présidant la rencontre./DR

Réunis en session technique de partage d'expériences à Brazzaville, des responsables des administrations publiques chargés de la jeunesse et des structures nationales de représentation des jeunes du Cameroun, du Congo démocratique, de la Côte d'Ivoire, du Gabon et du Tchad ont salué le programme d'action de la direction générale de la jeunesse du Congo qu'ils entendent faire un modèle dans leurs pays respectifs.

La rencontre a permis d'évoquer les défis communs auxquels sont confrontés plusieurs États africains en matière d'insertion socioprofessionnelle, de prévention des violences urbaines imputées aux jeunes et de développement des compétences.

Page 4

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Le Môle Est va générer 900 emplois supplémentaires

La nouvelle plateforme portuaire (Le Môle Est), en construction au Port autonome de Pointe Noire, devrait générer, selon l'entreprise responsable du projet, 900 emplois supplémentaires au profit des jeunes congolais.

Page 3



Maquette du Môle Est en construction au Port autonome de Pointe-Noire/DR

JUSTICE INTERNATIONALE

Le Tchad se retire de la CPI

Le gouvernement tchadien a officiellement annoncé son retrait de la Cour pénale internationale (CPI). En notifiant sa décision au secrétaire général des Nations unies, le 27 juillet, N'Djamena dénonce une justice à « géométrie variable », accusant l'institution de concentrer l'essentiel de ses enquêtes sur

les pays africains, au détriment d'une justice internationale impartiale.

Page 2

Éditorial
Reprise

Page 2

ÉDITORIAL

Reprise

La relance des compétitions sportives à la Fédération congolaise de football (Fécofoot) est prouvée par les premières rencontres jouées à Dolisie et à Kinkala, entre le 25 et le 28 juillet, avant que Pointe-Noire ne prenne le relais prochainement. Tous les signaux sont au vert pour que la Ligue 1 congolaise, interrompue depuis deux ans, redémarre dans les meilleurs délais

La Coupe du Congo, dont la finale aura lieu le 14 août, restait la seule option pour éviter une énième saison blanche. Il fallait faire preuve de beaucoup d'imagination pour convaincre les équipes à adhérer au nouveau format de la compétition.

Aujourd'hui, le ballon a recommencé à rouler sur les pelouses, sonnant désormais l'heure d'œuvrer ensemble pour réduire les dommages collatéraux provoqués par les récents événements. Il s'agit de recréer la cohésion au sein de la grande famille du football et d'organiser régulièrement le championnat national pour se mettre en conformité avec les règlements de la Confédération africaine de football (CAF).

Afin de contourner les difficultés de la date butoir fixée par la CAF pour l'engagement aux compétitions interclubs, la Fécofoot a «pris les mêmes pour recommencer» en vue de préserver les indices des clubs congolais à la CAF.

L'Athlétic club Léopards de Dolisie et l'Association sportive Otohô ont été respectivement réengagés en Ligue des champions et en Coupe de la Confédération pour la troisième saison consécutive. La tâche est ardue, notamment pour les Fauves du Niari, éliminés dès l'entame de la saison passée, mais pas impossible. Les deux représentants congolais doivent mieux se préparer pour relever le défi.

Les Dépêches de Brazzaville.

PARLEMENT

Les députés autorisent la ratification de trois accords

L'Assemblée nationale a examiné, le 23 juillet, trois projets de lois dont ceux autorisant la ratification de l'accord de prêt du projet de prolongement de la route de la corniche de Brazzaville entre la République du Congo et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea) ainsi que l'accord sur la promotion et la protection réciproques des investissements entre la République du Congo et la Fédération de Russie.

La Badea a octroyé, en effet, à la République du Congo un prêt d'un montant de 80 000 000 de dollars américains, soit environ 46 020 160 000 FCFA. Le Congo participera au financement du projet à hauteur de 5 000 000 de dollars. Ce prêt dont l'accord a été signé le 13 avril dernier servira à financer le projet de prolongement de la route de la corniche qui consiste à créer un aménagement structurant sur l'axe reliant le Nord et le Sud de Brazzaville. Le projet vise à améliorer les conditions de mobilité dans la ville par la création d'une nouvelle liaison inter-quartier, notamment Makélékélé, Bacongo, Centre-ville, Poto-Poto. Un axe routier hautement circulaire et fluide sera alors ouvert. Comme effets induits, le projet permettra aussi de « créer un lien entre la ville et le fleuve Congo » ainsi que le Djoué. Il y aura l'impact touristique et commercial, la modernisation et l'embellissement urbains, l'aménagement des espaces de promenade, de détente et de loisirs. L'accord sur la promotion et la protection réciproques des investissements entre la République du Congo et la Fédération de Russie a été signé le 16 octobre 2025. Il confirme la vision partagée des deux pays de promouvoir et de protéger réciproquement leurs investissements sur le territoire de l'une ou de l'autre

partie contractante afin de renforcer la coopération entre elles sur la base de l'égalité et du bénéfice mutuels. « Les investissements tels ceux qui permettront la construction de l'oléoduc Pointe-Noire - Maloukou-Tréchet et d'autres à venir, seront couverts par le présent accord qui stipule que les investissements d'un financeur de l'une ou l'autre partie contractante effectués sur le territoire de l'autre ou l'autre partie ne sont pas soumis, directement ou indirectement, à une expropriation ou à une nationalisation ou encore à d'autres mesures d'effet similaire empêchant ledit investisseur d'utiliser, de définir ou de disposer de ses investissements sur le territoire de l'autre partie contractante », a rapporté la commission Affaires étrangères, coopération et des Congolais de l'étranger de l'Assemblée nationale au cours de la plénière. Quant au troisième texte de loi adopté, il concerne l'autorisation de la ratification de l'accord de financement relatif au programme de sécurité sanitaire en Afrique de l'Ouest et du centre-phase III entre la République du Congo et l'Association internationale de développement (AID). D'un taux concessionnel d'un montant de 52 500 000 euros, cet accord a été signé le 6 mars 2026 à Washington, dans le cadre du « Programme

de sécurité sanitaire en Afrique de l'Ouest et du centre - phase III ». Ce programme vise à accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé et à mettre en œuvre des politiques de sécurité sanitaire. Les principaux axes de ce programme étant la prévention des urgences sanitaires, avec l'approche « Une seule santé », et la lutte contre la résistance aux antimicrobiens ; ainsi que l'appui, par l'assistance technique et la formation, à la gouvernance, à la planification et à la gestion de la sécurité sanitaire. Il s'agit spécifiquement, entre autres, de la détection des urgences sanitaires, avec le renforcement de la qualité et de la capacité des laboratoires; la mise à disposition de « ressources humaines pluridisciplinaires pour les urgences sanitaires » ; la gestion des urgences sanitaires par « le renforcement des capacités à intervenir en temps opportun en cas d'urgences » : l'élaboration de plans d'action, la vaccination, la communication sur les risques, les équipes d'intervention, les centres d'opération, la prise en charge clinique, logistique d'urgence. A cela s'ajoutent la coordination et la gestion du projet sur la base de capacités institutionnelles confirmées ; l'intervention d'urgence contingente : intervention immédiate en cas de crise.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgar Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndongidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

PAPN

900 emplois supplémentaires seront créés avec le Môle Est

La nouvelle plateforme portuaire (Le Môle Est) en construction au Port autonome de Pointe Noire (PAPN) devrait permettre, selon Congo Terminal, responsable du projet, la création de 900 emplois supplémentaires au profit des jeunes Congolais, indique un communiqué de l'entreprise.

Les recrutements concerneront notamment les métiers de l'exploitation, de la maintenance et les fonctions supports, tout en offrant de nouvelles perspectives d'évolution aux collaborateurs déjà engagés au sein de l'entreprise.

Au-delà des recrutements, Congo Terminal place la formation au cœur de son engagement. À travers ses programmes d'apprentissage, ses partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur et l'accueil régulier de stagiaires, l'entreprise contribue à transmettre des compétences techniques exigeantes adaptées aux besoins du secteur portuaire et logistique.

« Avec le Môle Est, nous voulons créer des opportunités concrètes pour la jeunesse congolaise et accompagner la montée en compétences de nos équipes. Ce projet illustre notre volonté de contribuer durablement au développement économique du Congo et à la lutte contre le chômage des jeunes, en investissant dans l'emploi local et la formation des talents », a déclaré Aristide Ndjawe, directeur des Ressources humaines de Congo Terminal.



Maquette du Môle Est en construction au Port autonome de Pointe-Noire/DR

Le nouveau terminal à conteneurs associera performance opérationnelle et impact social. En renforçant les capacités portuaires, le projet contribuera à soutenir l'activité économique nationale tout en favorisant l'insertion professionnelle et le développement de compétences locales dans des métiers essentiels à la chaîne logistique.

À travers cette extension, Congo Terminal confirme son engagement en faveur d'une croissance porteuse

d'emplois, de compétences et d'opportunités pour le pays.

Depuis le démarrage de ses activités en 2009, cette entreprise devenue filiale d'Africa Global Logistics accompagne le développement du PAPN tout en renforçant progressivement ses équipes. A ce jour, l'entreprise compte près de mille collaborateurs, cent cinquante apprentis et accueille chaque mois une centaine de stagiaires.

Guy-Gervais Kitina

ECONOMIE NATIONALE

L'encours total de la dette publique chiffré à plus de 9400 milliards FCFA

Dans son rapport présenté le 23 juillet au cours de la séance plénière consacrée à l'adoption de la loi de finances rectificative exercice 2026, la Commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget (Ecofin) de l'Assemblée nationale a fait état du montant cumulé des engagements financiers empruntés et non remboursés par l'État et ses administrations à fin mai dernier.

À fin mai 2026, l'encours total de la dette s'est élevé à 9 483,04 milliards FCFA (soit 98,03 0/0 du produit intérieur brut), dont 58,33 % (5 531,53 milliards FCFA) au titre de la dette intérieure et 41,67% (3 951,50 milliards de FCFA) au titre de la dette extérieure. Selon la commission Ecofin, la dette intérieure est principalement portée par le marché sous régional des titres publics, via les Obligations du trésor assimilables et les Bons du trésor assimilables (2 957,80 milliards FCFA), suivi de la dette non conventionnée (1 324,46 milliards FCFA), puis de la dette conventionnée (1 249,27 milliards FCFA).

La dette non conventionnée, quant à elle, est portée essentiellement par le poids de la dette sociale (678,96 milliards FCFA), tandis que la dette conventionnée est dominée par la dette envers la Banque des Etats de l'Afrique centrale (553,93 milliards FCFA). « La dette extérieure est répartie de façon assez équilibrée entre les créanciers commerciaux : 1 411 milliards FCFA, les bilatéraux : 1312,11 milliards FCFA et les multilatéraux : 1 227,94 milliards FCFA », a présenté la commission Ecofin.

Parfait Wilfried Douniama

RÉFORME DE L'ÉTAT

Le personnel appelé à adopter les bonnes pratiques

À l'issue de deux jours de travaux, le ministère de la Réforme de l'État et des Relations avec le Parlement a bouclé, le 24 juillet à Brazzaville, son séminaire interne d'orientation placé sur le thème « Du bilan à l'action : consolider les acquis et accélérer les réformes pour le quinquennat 2026-2031 ». Organisée pour renforcer les capacités des agents et harmoniser leur compréhension des priorités gouvernementales, cette rencontre a été marquée par un appel du ministre Luc Joseph Okio à faire des bonnes pratiques, de la performance et de l'innovation les piliers de l'action administrative.

Le séminaire a réuni plus d'une centaine de participants, parmi lesquels les cadres, agents du ministère et personnes ressources. Pendant deux jours, les échanges ont permis de dresser le bilan des réalisations du précédent quinquennat et de définir les orientations du nouveau cycle de réformes. Les participants ont notamment revisité les principaux chantiers engagés par le ministère, précisément l'adoption de la loi d'orientation de la réforme de l'État, le Plan stratégique de la réforme de l'État ainsi que le Répertoire interministériel des métiers, emplois et compétences de l'administration publique.

Pour Michelle Bienvenue Ayio, collaboratrice au cabinet du ministre, cette session a permis au personnel de mieux s'approprier les missions du département ministériel, les projets en cours et les perspectives du quinquennat 2026-2031. Elle a également souhaité une meilleure visibilité des actions conduites par le mi-

nistère afin que les réformes engagées soient pleinement comprises et mises en œuvre dans l'ensemble des administrations publiques.

Même analyse du côté de Christian Léopold Libissa-Balou, directeur d'appui au suivi et à l'évaluation des réformes et de la diffusion des rapports. Revenant sur le premier séminaire organisé en 2021, ce cadre a rappelé que plusieurs objectifs majeurs ont été atteints, à savoir l'adoption de la loi d'orientation de la réforme de l'État en 2024 et la validation du Plan stratégique de la réforme de l'État en 2025.

Clôture des travaux, le ministre de la Réforme de l'État et des Relations avec le Parlement, Luc Joseph Okio, a exhorté l'ensemble du personnel à transformer les enseignements du séminaire en actions concrètes. Il a souligné que le renforcement continu des compétences constitue désormais une exigence incontournable pour accompagner les réformes gou-



Luc Joseph Okio félicitant ses collaborateurs/Adiac

vernementales. « Consolider les acquis, c'est préserver les progrès accomplis, renforcer les mécanismes qui ont démontré leur efficacité et promouvoir les bonnes pratiques au sein de nos services. Accélérer les réformes, c'est faire

preuve d'audace, de rigueur et d'esprit d'innovation », a-t-il déclaré, rappelant que les citoyens attendent une administration plus moderne, plus efficace et davantage tournée vers l'intérêt général.

Enfin, le ministre a invité

chaque agent à faire preuve de professionnalisme, de responsabilité et d'engagement afin que les recommandations issues du séminaire se traduisent par des résultats concrets au service de la modernisation de l'État.

Fiacre Kombo

ENCADREMENT DE LA JEUNESSE

Le modèle congolais intéresse plusieurs pays de la sous-région

Réunis récemment en session technique à Brazzaville, les responsables des administrations publiques en charge de la jeunesse et des structures nationales de représentation des jeunes du Cameroun, du Gabon, de la République démocratique du Congo (RDC) et de la Côte d'Ivoire ont salué le programme d'action de la direction générale de la jeunesse du Congo, qu'ils entendent en faire un modèle dans leurs pays respectifs.

La rencontre technique de partage d'expériences a bénéficié de la participation, par visioconférence, du directeur général de la jeunesse du Tchad, et du président du Conseil national de la jeunesse du Gabon. Elle a permis à chaque délégation de présenter les politiques publiques, les programmes et les mécanismes développés dans son pays. Ceci en faveur de l'encadrement, de l'accompagnement, de l'insertion et de la participation des jeunes au développement.

En effet, les échanges ont fait ressortir des défis communs auxquels sont confrontés plusieurs États africains, notamment en matière d'insertion socioprofessionnelle, de prévention des violences urbaines impliquant certains jeunes, de développement des compétences, d'engagement citoyen ainsi que du renforcement des dispositifs de proximité. « Le programme d'action de la direction générale de la jeunesse du Congo nous a vraiment éduqués. Je crois que nous allons l'implé-

menter de l'autre côté », a laissé entendre le vice-président du Conseil national de la jeunesse de la RDC, Nkolomu Mukendi. Même son de cloche du côté du directeur général de la jeunesse du Gabon, Bréginève Mimbila, qui a également effectué le déplacement de Brazzaville. « Les programmes qui nous ont été présentés sont vraiment ceux qui édifient la jeunesse. Nous avons beaucoup appris des programmes de réinsertion tels qu'« Un jeune, un métier ». Je tiens encore à remercier monsieur le ministre de la Jeunesse. Je peux vous promettre que ces programmes vont être présentés, dès mon retour, à mon ministre, parce qu'ils encadrent et accompagnent la jeunesse », a-t-il promis.

Placée sous l'égide de la direction générale de la jeunesse, la rencontre de Brazzaville a été une occasion d'élucider les défis de la jeunesse africaine et de revoir les politiques publiques mises en place pour mieux les accompagner. « Nous



Les participants/DR

avons découvert plusieurs programmes qui sont mis en œuvre par la direction générale de la jeunesse, notamment des programmes d'immersion des jeunes, de renforcement des capacités et de stage. Ils ont même des pro-

grammes d'accompagnement des écoliers et des manuels du jeune citoyen congolais. Cela est capital, parce qu'il est important pour un ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique de créer l'éveil patriotique et citoyen », a souligné,

pour sa part, la présidente du Conseil national de la jeunesse du Cameroun, Ousmanou Iyawa. Notons qu'à l'issue de leurs retrouvailles, les participants ont appelé les jeunes de la sous-région à la cohésion et au patriotisme continental.

Parfait Wilfried Douniama

MÉTIERES DU NUMÉRIQUE

Le « D-Clic Talent Connect » propulse des jeunes

La capitale économique a accueilli, le 26 juillet, le D-Clic Talent Connect, une rencontre professionnelle organisée sous la forme d'un job dating, dans le cadre de la deuxième cohorte du programme D-Clic, formez-vous aux métiers du numérique, de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). L'événement a réuni près de cinquante jeunes apprenants et treize entreprises partenaires autour d'un objectif commun : favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés au numérique.

Après cinq mois de formation intensive, les bénéficiaires du programme ont eu l'occasion de présenter leurs profils, leurs compétences et leurs projets professionnels à des recruteurs lors d'entretiens individuels de cinq à dix minutes. Cette initiative visait à créer un lien direct entre les jeunes talents et les entreprises en quête de compétences dans le secteur du numérique.

Déployé pour la deuxième année consécutive au Congo dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Oyo, le programme D-Clic forme les jeunes aux métiers d'avenir. Les enseignements portent notamment sur le développement web et mobile, le référencement SEO, le marketing numérique, la cybersécurité, l'administration des bases de données, l'intelligence artificielle générative, le design graphique, la photographie et le montage vidéo assis-



Les participants et les organisateurs de l'initiative D-Clic/DR

té par l'intelligence artificielle. Les apprenants ont également réalisé un « Projet fil rouge », leur permettant de mettre en

pratique les connaissances acquises en développant des solutions répondant à des problématiques réelles.

Organisé à l'ISED Be Green Academy, partenaire de cette deuxième édition à Pointe-Noire, le D-Clic Talent Connect

a réuni treize structures, parmi lesquelles 10 000 codeurs, MYB Agency, Edutech Congo, Compluss, Cged, Vindozia, Shooting Stars Hub, Megaflux, JVC Business, MS Dametis & Écosystème, Viany Art et Culture et Capital Investissement. Ces échanges ont permis aux entreprises d'identifier de nouveaux profils qualifiés, tout en offrant aux jeunes des perspectives de stages, d'emplois et de collaborations.

À travers cette initiative, l'OIF réaffirme son engagement en faveur du développement des compétences numériques et de l'employabilité des jeunes francophones. En rapprochant les organismes de formation et le secteur privé, le programme D-Clic entend contribuer à l'émergence d'une génération de professionnels capables d'accompagner la transformation numérique du Congo.

Rude Ngoma

HÔPITAL DE RÉFÉRENCE DE DOLISIE

Le service de pédiatrie rénové et équipé

Faisant partie de «Bana Dol», une dynamique associative qui rassemble « les enfants de Dolisie», le couple Mboukou-Kimbatsa a rénové et équipé le bâtiment abritant le service de pédiatrie de l'hôpital de référence de Dolisie, chef-lieu du département du Niari.

Le couple Mboukou-Kimbatsa a exprimé un élan de solidarité pour une meilleure prise en charge des malades. « Nous avons réhabilité les salles d'hospitalisation, installé le matériel médical et autres équipements », a fait savoir la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, remettant les clés à son collègue de la Santé et de la Population, Jean-Rosaire Ibara, en présence notamment du représentant de l'Organisation mondiale de la santé au Congo, le Dr Vincent Dossou Sodjinou.

La réhabilitation des installations électriques, le rétablissement de la fourniture en eau, la réfection complète du système septique, la construction d'un espace pour les garde-malades et des emprises extérieures pour la protection du bâtiment sur une surface de 1400 m², en béton armé, allongent la liste des travaux réalisés pour que ce service de pédiatrie fasse peau neuve.

« Nous venons de recevoir un bâtiment totalement réhabilité



« Nous venons de recevoir un bâtiment totalement réhabilité et équipé. Merci pour votre accompagnement, le bonheur des bénéficiaires fait le nôtre »

et équipé. Merci pour votre accompagnement, le bonheur des bénéficiaires fait le nôtre », a déclaré le ministre de la Santé et de la Population qui a appelé, par ailleurs, le personnel et les malades à en faire bon usage.

L'initiative des deux bienfaiteurs est, en réalité, la réponse à une sollicitation faite par les autorités sanitaires du département du Niari lors des épidémies simultanées de Shigellose, de la fièvre typhoïde et du choléra, a expliqué la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa. « C'est donc après une visite d'évaluation que nous nous sommes engagés, à hauteur de 25 millions de FCFA, pour réaliser ces travaux », a-t-elle rappelé.

Par la même occasion, la ministre a remis des kits d'hygiène aux femmes enceintes et à celles dont les enfants, nouveau-nés, sont pris en charge dans les salles du bâtiment de pédiatrie qui viennent d'être rénovées.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

LITTÉRATURE

Émeraude Kouka remet au goût du jour le mythe de la femme de la lune

Sous les lumières du hall de l'Institut français du Congo, le silence n'était pas tout à fait au rendez-vous dans l'après-midi du 24 juillet. Il avait la densité des «mbongui» où l'on écoute un ancien raconter le monde. Autour de la présentation-dédicace de son premier roman On n'osera plus bronzer à poil sur les balcons, Émeraude Kouka n'a pas seulement éclairé le public venu nombreux sur les contours de son troisième ouvrage, mais a ouvert une porte entre le réel et l'invisible.

D'une voix captivante, presque professorale, le poète devenu romancier est revenu à l'origine de son aventure commencée en décembre 2016 et achevée pendant le confinement de 2020. Six années supplémentaires auront pourtant été nécessaires à Émeraude Kouka avant la publication du roman On n'osera plus bronzer à poil sur les balcons aux éditions Vénus d'ébène. « J'ai supprimé les quarante-neuf premières pages », confie-t-il, sourire discret, en discussion avec Obambe Gakosso, modérateur de la rencontre littéraire. Le perfectionniste a préféré sacrifier de belles phrases plutôt que de trahir le rythme de son récit.

Au cœur du roman se tient un vieux mythe congolais, celui de « Ndonga Kidiba », la femme que l'on apercevrait dans la pleine lune, un enfant au dos et un fagot de bois sur la tête. Une légende entendue par l'auteur durant son enfance, puis retrouvée dans les écrits de Caya Makhélé



Lors de la séance-dédicace du livre *Adiac*

avant d'être enrichie par de longues recherches sur le royaume Kongo. « Je remets au goût du jour un mythe qui semblait oublié », explique Émeraude Kouka, convaincu que la tradition orale ne survit qu'en acceptant d'être réinventée sans être dénaturée.

Le jeune Géraud, héros du roman, est le premier à voir cette mystérieuse femme que les adultes refusent de croire. À partir de cette certitude enfantine, l'histoire glisse vers un univers où le fantastique infiltre progressivement le quotidien. « Habituellement, c'est le réel

qui fissure l'imaginaire. Moi, j'ai voulu que ce soit l'imaginaire qui fissure le réel », résume l'auteur.

Juriste de formation, conseiller aux Arts et aux Lettres, critique d'art, Émeraude Kouka voit dans la littérature un espace privilégié où l'on ne trouve aucun masque social, aucune autocensure : seule la quête du « mot juste ». « C'est le seul espace de liberté où l'on peut être soi-même », affirme-t-il.

L'auteur revendique également une autre ambition à travers ses œuvres : déplacer le regard porté sur la littérature congolaise. Sans renier les récits sur les guerres, la colonisation ou l'immigration, il choisit d'explorer le fantastique, un registre encore peu fréquent dans les lettres d'expression française, tout en l'ancrant dans les paysages, les rues, les croyances et les noms du Congo.

Au fil des échanges avec le public, une évidence s'est imposée

: derrière l'histoire de la femme de la lune, c'est une réflexion universelle qui se dessine. Le patrimoine culturel, rappelle l'écrivain, participe lui aussi au développement d'un peuple en nourrissant son intelligence collective. « Aujourd'hui, nos imaginaires se construisent beaucoup autour des imaginaires européens et je trouve que ce livre vient un peu nous réancrer dans la culture et nos propres rites, rituels ou nos imaginaires », a déclaré Franchesca Bel, artiste congolaise.

Au terme de la séance par les échanges et la vente-dédicace du livre, chacun a semblé repartir avec une prise de conscience et une étrange sensation. Celle d'avoir retrouvé les yeux de l'enfance. Et, peut-être, l'envie irrésistible de fouiner dans nos mythes ou de lever la tête lors de la prochaine pleine lune, pour vérifier si, là-haut, quelqu'un habite vraiment l'astre argenté.

Merveille Jessica Atipo

JUSTICE

Le Tchad se retire de la CPI

Le gouvernement tchadien a officiellement annoncé son retrait de la Cour pénale internationale (CPI). En notifiant sa décision au secrétaire général des Nations unies, le 27 juillet, N'Djamena dénonce une justice jugée « sélective » et accuse l'institution de concentrer l'essentiel de ses enquêtes sur les pays africains, au détriment d'une justice internationale impartiale.

Le Tchad n'est plus lié au Statut de Rome, le traité fondateur de la CPI. Les autorités tchadiennes ont officiellement transmis leur décision de retrait au secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, marquant ainsi une rupture avec l'institution chargée de poursuivre les auteurs de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide. Dans un communiqué, le ministre tchadien des Affaires

étrangères explique que cette décision est le résultat d'un examen approfondi du fonctionnement de la CPI.

Sur les treize enquêtes ouvertes depuis la création de la Cour, neuf concernent des États africains. Parmi les sept personnes actuellement détenues par la CPI, six sont liées à des dossiers africains. Pour N'Djamena, ces statistiques illustrent une justice « à géométrie variable » qui cible principalement les pays du Sud,

et plus particulièrement l'Afrique. Les autorités dénoncent une « sélectivité » dans les poursuites ainsi qu'une « instrumentalisation politique » de la Cour, estimant que certaines puissances échappent aux enquêtes tandis que les États africains demeurent les principales cibles.

Le gouvernement tchadien affirme que cette situation ne correspond plus aux principes d'équité et d'universalité qui avaient moti-

vé son adhésion au Statut de Rome. Il considère que le fonctionnement actuel de la CPI ne garantit plus une justice internationale impartiale. Ce retrait intervient dans un contexte où plusieurs pays africains ont, ces dernières années, exprimé des réserves sur l'action de la Cour, l'accusant de porter une attention excessive au continent africain. Malgré ces critiques, la CPI soutient que ses enquêtes répondent

à son mandat juridique et qu'elles sont ouvertes sur la base des éléments de preuve disponibles ou à la demande des États concernés.

Avec cette décision, le Tchad rejoint les États qui contestent ouvertement le fonctionnement de la juridiction internationale, et relance le débat sur la représentativité, l'impartialité et l'efficacité de la justice pénale internationale.

Fiacre Kombo

COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME

L'exécution des décisions, un nouveau défi de crédibilité pour les États africains

Vingt ans après sa création, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples se heurte à un paradoxe majeur : si son autorité juridique est désormais reconnue sur le continent, l'exécution de ses décisions demeure largement insuffisante.

Réunis récemment à Dakar, au Sénégal, magistrats, universitaires et défenseurs des droits humains ont alerté sur un déficit d'application qui fragilise la crédibilité de l'État de droit africain et, plus largement, le rayonnement institutionnel du continent. Selon le rapport 2025 de la Cour, seules deux des cent quatre décisions rendues ont été pleinement exécutées, tandis qu'une dizaine seulement l'a été partiellement. Pour le garde des Sceaux sénégalais, Me Moussa Sarr, cette situation constitue « une menace sérieuse pour la crédibilité de l'architecture africaine de protection des droits humains ». Au-delà du droit, l'enjeu est devenu géopolitique. À mesure que l'Afrique revendique une place plus importante dans la gouvernance mondiale, la capacité des États à respecter leurs engagements internationaux est désormais perçue comme un indicateur de maturité institutionnelle. La sécurité juridique, l'indépendance des juridictions et l'exécution des décisions influencent désormais autant la réputation des pays que leurs performances écono-

miques ou leur stabilité politique.

Organisé par le ministère sénégalais de la Justice, avec le soutien du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) et d'Amnesty International Sénégal, l'atelier de Dakar a réuni des représentants de sept pays d'Afrique de l'Ouest afin d'identifier les obstacles persistants à l'application des décisions de la Cour basée à Arusha, en Tanzanie. Pour Robert Kotchani, représentant régional du HCDH, « la ratification ne suffit pas ». Derrière chaque décision de justice, rappelle-t-il, se trouvent des citoyens qui attendent une réparation effective. Même analyse pour Amsatou Sow Sidibé, présidente de la Commission nationale des droits de l'homme du Sénégal, selon qui « le juge national est le premier juge du droit international ». Le Sénégal entend justement renforcer son image de référence régionale en matière d'État de droit. Plus de soixante-dix magistrats y ont été formés au droit international depuis 2024.

La présidente de chambre à la Cour suprême, Abibatou

Babou Wade, estime que « le juge n'est pas l'obstacle », mais que les difficultés résident davantage dans les mécanismes nationaux d'exécution et les insuffisances institutionnelles. Le président de la Cour africaine, Blaise Tchikaya, a rappelé que la juridiction avait rendu près de quatre cents décisions depuis sa création et modernisé ses procédures, permettant notamment certaines saisines par voie électronique. Toutefois, seuls huit États africains autorisent aujourd'hui les particuliers et les organisations non gouvernementales à saisir directement la Cour. Pour les participants, le véritable défi n'est plus d'adopter de nouvelles normes, mais de les rendre effectives. L'exécution des décisions apparaît désormais comme le véritable baromètre de la gouvernance démocratique africaine. À l'heure où le continent cherche à renforcer sa voix sur la scène internationale, le respect de la justice régionale devient un puissant levier de crédibilité, de confiance des investisseurs et de consolidation de l'État de droit.

Noël Ndong

GISEMENT DE NABEBA-MBALAM

Le Cameroun condamné à verser 616 millions de dollars à l'Australien Sundance



Le différend opposant depuis plusieurs années l'État camerounais à la société minière australienne Sundance Resources connaît un nouveau développement. L'entreprise a affirmé, le 26 juillet, qu'un tribunal arbitral international a condamné le Cameroun à lui verser 616 millions de dollars, soit près de 355 milliards FCFA, en réparation du préjudice subi après la perte de son permis d'exploitation du gisement de fer de Nabeba-Mbalam, situé à la frontière entre le Cameroun et le Congo.

Selon Sundance, le tribunal a estimé que les autorités camerounaises avaient manqué à leurs obligations légales à l'égard de l'entreprise, concernant ses investissements dans ce vaste projet minier transfrontalier, considéré comme l'un des plus importants gisements de minerai de fer d'Afrique. Bien que la sentence arbitrale demeure confidentielle, cette décision marque un revirement par rapport à l'issue d'une procédure similaire engagée contre le Congo. En début d'année, en effet, Sundance avait perdu un autre procès face au Congo et avait été condamnée à lui verser environ cinq millions d'euros.

F.K.

AVIS

CPS recherche une troupe théâtrale pour 3 représentations sur l'inclusion des PVH à Brazzaville.
Candidatures avant le 31/08/2026 : cps.brazzaville@gmail.com – TdR disponibles auprès de CPS.

PROCÈS FRIVAO

Constant Mutamba provoque un incident à la Cour de cassation

Le procès de Constant Mutamba, ouvert le 27 juillet à la Cour de cassation à Kinshasa, a été marqué par son départ de l’audience après avoir contesté la régularité de la citation engagée contre lui.

Ex garde des Sceaux, Constant Mutamba a accusé, séance tenante, les greffiers d’avoir introduit de fausses mentions dans la citation le chargeant. Dans le même ordre d’idées, il a dénoncé le refus du tribunal d’enregistrer sa propre citation directe déposée contre le greffier de la Cour de cassation, Kinakina Kiki, qu’il accuse de faux en écriture. «*Il y a un complot monté contre moi et j’ai des preuves*», a-t-il martelé devant des juges médusés. Pour Constant Mutamba, il est clair qu’il est victime d’une cabale orchestrée par ses détracteurs d’autant plus que la Cour lui a même refusé le droit de soulever ses exceptions et moyens de défense. Face à ces irrégularités qu’il juge délibérées, il a quitté la salle d’audience, refusant de cautionner une procédure qu’il estime biaisée. S’exprimant devant la presse, il s’est présenté comme une victime du système maffieux mis en place



Une posture de Constant Mutamba devant la Cour/DR

pour le condamner injustement. L’ancien ministre de la Justice a affirmé, par ailleurs, être prêt à «*boire la ciguë comme Socrate*» plutôt que de renoncer à ce qu’il présente comme un combat pour la justice et la vérité, avant de quitter la salle d’audience. La Cour de cassation devra désormais statuer sur ces incidents et décider de la suite à donner à ce procès. Pour rap-

pel, Constant Mutamba et l’ancien coordonnateur du Fonds de réparation et d’indemnisation des victimes des activités illicites de l’Ouganda (Frivao) sont poursuivis pour détournement présumé de fonds publics, notamment en lien avec le paiement contesté de 14,3 millions de dollars à Congo Energy et d’autres décaissements jugés irréguliers. Dossier à suivre.

Sylvain Andema

CPI

La RDC présente la candidature du Pr Ézéchiel Amani au poste de juge

La République démocratique du Congo (RDC) a officiellement présenté, le 26 juillet, la candidature du Pr Ézéchiel Amani Cirimwami au poste de juge à la Cour pénale internationale (CPI). Cette candidature devra faire l’objet d’une appréciation souveraine des États parties qui en jugeront de sa pertinence.

En attendant l’élection prévue en décembre prochain, à l’occasion de la vingt-cinquième session de l’Assemblée des États parties au Statut de Rome, le gouvernement croit en la justesse de son choix. Dans le communiqué publié à ce sujet par le ministère de la Communication et Médias, une emphase particulière est mise sur le parcours du candidat ainsi que sur ses compétences, son indépendance d’esprit et son intégrité, des qualités requises pour exercer les fonctions de juge à la CPI.

Pour le gouvernement, le profil de son candidat combine une solide expérience judiciaire nationale, une pratique du contentieux international, un engagement universitaire ainsi qu’une contribution à l’évolution du droit international. En effet, Ézéchiel Amani Cirimwami est magistrat de carrière, enseignant en droit international et praticien du contentieux international. Il compte «*plus de quinze années d’expérience juridique*». Il a exercé les fonctions de juge et occupe actuellement celles de procureur en RDC, tout en intervenant comme conseil devant plusieurs juridictions internationales.

À noter que pour Kinshasa, cette candidature s’inscrit dans le cadre de son attachement aux principes du Statut de Rome et de son engagement en faveur de la primauté du droit, du multilatéralisme et d’une justice internationale indépendante, impartiale et efficace.

S.A.



ATELIER 5
ESPACE BEAUTÉ
Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA
Pause Bien-Être	59 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA
Reine d'un Jour	95 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA
Corps Sublimé	60 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent
Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal
Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre
3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils
Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes
Forfait existant Atelier 5
Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)
Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure
Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois
Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

- Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
- Un bon de réduction de -20% est offert sur l’achat de produits à l’issue de tout forfait Découverte.
- Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu’à 24h avant la séance.
- L’Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
- Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

LA DIPLOMATIE NUMÉRIQUE CONGOLAISE AU SERVICE DE NOUVEAUX PARTENARIATS STRATÉGIQUES

En Chine, une mission pour renforcer la coopération internationale au service de la transformation numérique du Congo.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la vision portée par le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, qui fait du numérique un levier de renforcement de l'État, du développement économique et d'opportunités pour chaque Congolais, la République du Congo, représentée par Monsieur Frédéric Nze, accompagné notamment de son Directeur de Cabinet, Monsieur Kô Goma, a participé à trois rendez-vous internationaux majeurs consacrés à l'intelligence artificielle, à l'économie numérique et à la coopération technologique en République populaire de Chine. Cette mission a conduit la délégation congolaise à prendre part :

- * à la World Artificial Intelligence Conference (WAIC) et à la High-Level Meeting on Global AI Governance, organisées à Shanghai ;
- * au Forum Afrique-Asie sur l'Intelligence Artificielle, l'Éducation et les Écosystèmes d'Innovation, organisé à Shenzhen dans le cadre du projet UNESCO-CODEMAO Youth Coding Initiative ;
- * au Forum 2026 sur le développement de la Route numérique de la Soie de la World Internet Conference (WIC), tenu à Xi'an. Le Congo rejoint les pays fondateurs d'une nouvelle dynamique mondiale pour la gouvernance de l'IA.

Shanghai : le Congo prend part aux réflexions mondiales sur la gouvernance de l'intelligence artificielle

La mission a débuté à Shanghai, où la délégation congolaise a pris part à la World Artificial Intelligence Conference (WAIC) 2026 et à la Réunion de haut niveau sur la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle, organisées du 17 au 20 juillet sous le thème « Partenariat d'IA pour un avenir plus radieux ».

La conférence a réuni près de 1 400 décideurs politiques, experts, chercheurs, organisations internationales et entreprises technologiques du monde entier, autour des enjeux de gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle, de coopération internationale et d'accès équitable aux bénéfices de cette technologie.

Dans un contexte où l'intelligence artificielle transforme en profondeur l'éducation, la santé, l'agriculture, l'industrie, les transports et l'économie, les participants ont souligné la nécessité de fonder cette gouvernance sur l'éthique, la sécurité et l'inclusion. À cette occasion, la République du Congo a signé l'Accord créant la World Artificial Intelligence Cooperation Organization (WAICO), rejoignant ainsi les États fondateurs de cette organisation internationale, tournée vers une gouvernance plus inclusive de l'intelligence artificielle et un partage plus équilibré des capacités entre les nations.

En marge du sommet, le ministre a rencontré plusieurs homologues internationaux, dont Chea Vandeth, ministre cambodgien des Postes et Télécommunications. Ce dernier, organisateur du prochain sommet de la Francophonie Tech, a invité le ministre et sa délégation à y participer.

Shenzhen : l'éducation et les compétences numériques au cœur de la coopération avec l'UNESCO

À Shenzhen, la délégation congolaise a participé au Forum Afrique-Asie sur l'Intelligence artificielle, l'éducation et les écosystèmes d'innovation, organisé par l'UNESCO et le CODEMAO, sur le thème : « Repenser l'avenir de l'éducation : intelligence artificielle et éco-



système d'innovation pour la jeunesse d'Afrique et d'Asie ».

Cette rencontre a mis en avant les résultats du projet UNESCO-CODEMAO Youth Coding Initiative en République

des Télécommunications et de l'Économie numérique, a souligné l'importance de renforcer le capital humain dans un pays où la jeunesse représente près de 76 % de la population.



blique du Congo, notamment la formation d'enseignants et d'élèves au codage graphique et à l'intelligence artificielle, l'organisation d'activités pédagogiques innovantes, le développement de clubs de codage et la création d'un incubateur. Ces réalisations illustrent l'engagement du pays à donner à chacun, indépendamment de son parcours, les moyens de révéler son potentiel.

Les échanges ont également porté sur les politiques internationales en matière d'intelligence artificielle. L'UNESCO a rappelé son engagement en faveur d'une intelligence artificielle éthique, inclusive et centrée sur l'humain. Lors de son intervention, Monsieur Kô Goma, Directeur de cabinet du Ministre des Postes,

Il a insisté sur l'intégration progressive de l'intelligence artificielle dans le système éducatif pour améliorer la qualité des apprentissages, développer les compétences numériques, la pensée critique, le sens algorithmique et la créativité des jeunes, tout en les préparant aux métiers de demain.

Il a également insisté sur l'importance de renforcer les partenariats internationaux, de favoriser l'innovation, de soutenir l'entrepreneuriat des jeunes et de développer un écosystème numérique propice à l'émergence de solutions technologiques au service du développement durable. Cette rencontre confirme l'importance que la République du Congo accorde à l'investissement dans le capital humain, à l'innovation

et au numérique, moteurs de croissance durable, de compétitivité et d'inclusion sociale.

Xi'an : une vision ambitieuse pour la transformation numérique du Congo

Lors du Forum 2026 sur le développement de la Route numérique de la Soie à Xi'an, organisé dans le cadre de la World Internet Conference (WIC), Monsieur Kô Goma a présenté la feuille de route du ministère, structurée autour de cinq défis majeurs :

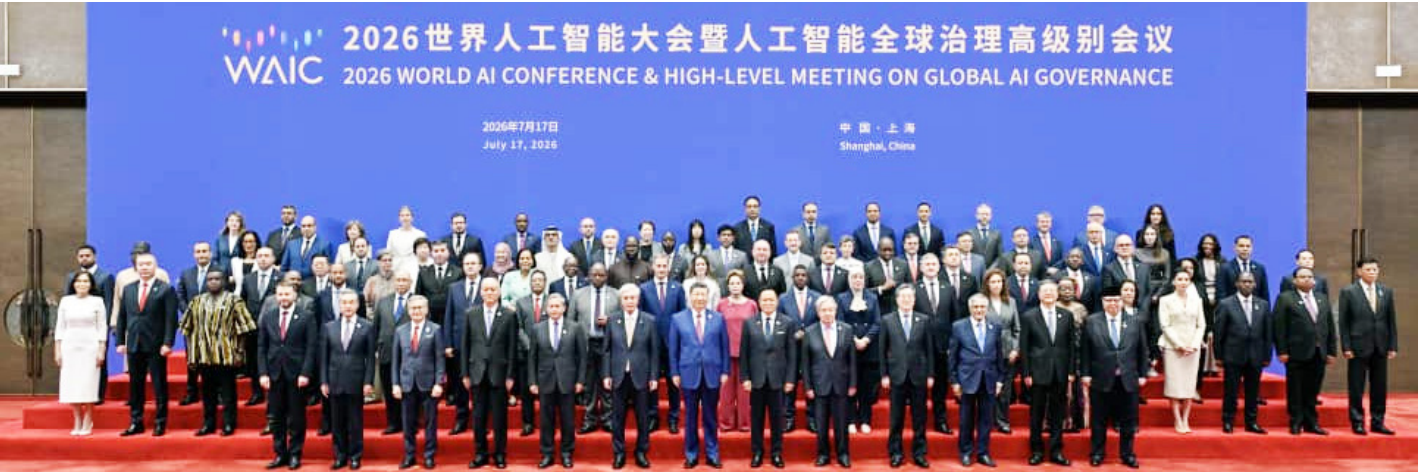
- * la modernisation de la mobilisation des recettes publiques ;
- * la numérisation des services publics ;
- * le développement des infrastructures publiques numériques ;
- * la gouvernance des données ;
- * le renforcement de la souveraineté numérique, à travers le développement des compétences locales, de l'innovation et des partenariats public-privé.

Cette feuille de route illustre la méthode retenue par le Ministère : des priorités clairement identifiées, une mise en œuvre progressive et des résultats mesurables pour l'administration comme pour les citoyens. Une coopération tournée vers l'avenir Au-delà des échanges institutionnels, cette mission s'inscrit dans la continuité du partenariat historique et stratégique entre la République du Congo, sous la présidence de S.E.M. Denis Sassou Nguesso, et la République populaire de Chine, sous la présidence de S.E.M. Xi Jinping, une coopération privilégiée qui se traduit notamment par la coprésidence africaine du Forum sur la Coopération Chine-Afrique (FOCAC), assurée par le Congo. Elle a également renforcé le dialogue avec des partenaires internationaux et des entreprises technologiques, notamment Huawei, dans le cadre de la stra-

tégie du Ministère visant à diversifier ses partenariats extérieurs. Les échanges ont principalement porté sur le développement d'un centre national de données, en particulier sur les aspects liés à l'énergie et au cloud souverain, ainsi que sur la digitalisation des services publics, y compris l'intelligence artificielle. Ces discussions, encore à un stade préliminaire, s'inscrivent dans une démarche globale du Ministère, qui souhaite consulter plusieurs grands partenaires technologiques afin d'évaluer les options disponibles avant de sélectionner ceux qui l'accompagneront dans la mise en œuvre de sa feuille de route. Plus largement, cette mission ouvre de nouvelles possibilités de coopération dans des domaines stratégiques tels que les infrastructures numériques, les compétences du XXIe siècle, l'innovation, les services publics numériques et le développement d'un écosystème entrepreneurial compétitif.

Par sa participation active aux grands forums internationaux, la République du Congo réaffirme son ambition de faire du numérique un pilier de son développement, conformément au Plan National de Développement (PND 2022-2026) et à la stratégie Congo Digital 2025.

Cette démarche traduit, sur la scène internationale, l'ambition portée par le Ministère depuis sa prise de fonction : faire du numérique un outil concret au service des Congolais, et non une fin en soi. Elle conforte également la contribution du pays aux initiatives internationales et africaines en faveur d'une gouvernance responsable de l'intelligence artificielle.



Le numérique au service d'un Congo plus performant, plus souverain et plus proche de ses citoyens

Par Kô Goma, Directeur de Cabinet du Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique,

Le développement d'un pays ne se mesure plus seulement au nombre de routes, de ponts ou de kilomètres de fibre optique qu'il construit. Il se mesure aussi à la qualité de son administration, à la simplicité de ses services publics, à la confiance entre l'État et les citoyens et à sa capacité à tirer parti du numérique et de l'intelligence artificielle. C'est cette conviction qui m'a conduit à rejoindre l'équipe du ministre Frédéric Malik Nguéma Nzé et qui guide aujourd'hui notre action.

Je suis né au Congo. J'ai grandi à Pointe-Noire, où j'ai effectué toute ma scolarité jusqu'au baccalauréat. Comme beaucoup de jeunes Congolais de ma génération, j'ai ensuite poursuivi mes études en France, avec l'idée que partir permettait d'apprendre, de découvrir d'autres méthodes et, un jour, de revenir pour contribuer au développement de mon pays.

Au fil des années, j'ai eu la chance de travailler à l'intersection de la technologie, des politiques publiques et du développement économique. J'ai accompagné des gouvernements africains, des organisations internationales et de grandes entreprises dans leurs projets de transformation numérique. J'ai participé à la construction de stratégies nationales, au déploiement de services publics numériques, au développement d'écosystèmes d'innovation et à l'élaboration des premières politiques publiques en matière d'intelligence artificielle en Afrique.

Ces expériences m'ont conduit à voyager, à observer et à comparer.

J'ai vu des pays qui ne disposaient pas de ressources naturelles exceptionnelles devenir des références mondiales grâce à la qualité de leur administration. J'ai vu des États profondément transformer leur relation avec leurs citoyens grâce au numérique. J'ai aussi vu des projets échouer, non pas parce que la technologie était mauvaise, mais parce qu'ils avaient oublié l'essentiel : une transformation réussie repose avant tout sur une vision claire, une gouvernance efficace et des femmes et des hommes capables de travailler ensemble.

Une conviction s'est progressivement imposée à moi : la technologie n'est jamais la finalité. Elle n'a de valeur que lorsqu'elle améliore concrètement la vie des citoyens.

Lorsque le ministre Frédéric Malik Nguéma Nzé m'a proposé de rejoindre son équipe, je n'ai pas accepté une fonction. J'ai accepté une responsabilité.

J'ai retrouvé chez lui une conviction que nous partageons profondément : le numérique ne doit pas être considéré comme un secteur supplémentaire de l'action publique. Il doit devenir un accélérateur de transformation pour l'ensemble de l'État.

Nous avons beaucoup parlé avant que mission. Et ce qui m'a convaincu, ce n'est pas la perspective d'un poste. C'est une vision.

Pendant longtemps, le développement s'est mesuré au nombre de kilomètres de routes construits, de ponts, de barrages ou de réseaux de télécommunications. Toutes ces infrastructures restent essentielles et notre pays a réalisé des progrès considérables dans ce domaine.

Mais le monde change.

Aujourd'hui, les pays qui progressent le plus vite sont aussi ceux qui investissent dans leurs infrastructures immatérielles : la qualité de leur administration, la circulation de l'information, la confiance entre l'État et les citoyens, les compétences de leur jeunesse, la valorisation de leurs données et leur capacité à utiliser l'intelligence artificielle pour mieux décider.

Le Congo possède des atouts exceptionnels.

Nous sommes au cœur de l'Afrique centrale. Nous disposons d'une population jeune, d'une stabilité précieuse, d'importantes ressources naturelles, de la deuxième plus grande forêt tropicale du monde et d'un potentiel humain considérable.

Pourtant, nous savons aussi que trop de citoyens renoncent parfois à une démarche administrative parce qu'elle est trop longue ou trop complexe. Trop d'entrepreneurs consacrent une énergie considérable à accomplir des formalités plutôt qu'à développer leur activité. Trop de décisions publiques sont encore prises sans pouvoir s'appuyer sur toutes les données disponibles. Et trop de jeunes talents quittent le pays faute d'opportunités à la hauteur de leurs compétences.

Je suis convaincu que ces défis ne sont pas une fatalité.

Ils représentent, au contraire, une formidable opportunité de transformation.

C'est cette conviction qui est au cœur de la feuille de route que le ministre a souhaité construire dès sa prise de fonction.

Cette feuille de route repose sur cinq ambitions stratégiques :

1. Renforcer les recettes publiques

Le Congo doit mieux financer son développement en modernisant la collecte des recettes de l'État. Aujourd'hui, une grande partie des paiements liés aux services publics est encore réalisée en espèces, ce qui favorise les pertes de recettes et la fraude. Notre priorité est de digitaliser les paiements et la collecte des recettes afin de mieux tracer les transactions, de sécuriser les revenus de l'État et d'améliorer la transparence.



liorer la transparence.

2. Transformer les services publics

Les citoyens et les entreprises doivent pouvoir accéder plus facilement aux services publics. Obtenir un acte de naissance, un passeport, un casier judiciaire ou créer une entreprise ne devrait plus être un parcours du combattant. Notre ambition est de digitaliser les principaux services publics dans les deux prochaines années afin de simplifier les démarches, réduire les délais et améliorer la qualité du service.

3. Construire les fondations numériques de l'État

Aujourd'hui, les administrations travaillent souvent avec des systèmes qui ne communiquent pas entre eux. Nous voulons construire les fondations communes de l'État numérique : une identité numérique sécurisée, une plateforme d'échange de données entre les administrations et un réseau national de paiement. Ces outils permettront de mieux partager l'information, d'éviter les doublons et d'offrir des services publics plus efficaces.

4. Affermir la souveraineté numérique

Le Congo doit développer ses propres capacités dans les domaines des données, de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle. Ces technologies permettront de mieux répondre à nos priorités nationales, qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, des mines ou de la protection de notre patrimoine forestier. Elles s'appuieront sur des centres de données souverains et un dispositif national de cybersécurité.

5. Développer une économie numérique locale

La transformation numérique doit d'abord créer de la valeur et des emplois au Congo. Nous voulons faire émerger un écosystème d'entreprises et de startups capable de

développer une part croissante des solutions numériques utilisées par l'État. Cette ambition reposera sur la formation des talents, le soutien à l'innovation, des partenariats avec le secteur privé, la modernisation des bureaux de poste et la création de nouvelles opportunités pour les développeurs et les entrepreneurs congolais.

Ces cinq ambitions se déclinent concrètement en neuf programmes structurants :

1. Modernisation des Recettes Publiques : améliorer la collecte et la transparence des recettes de l'État, avec un potentiel de recettes fiscales significatif.
 2. Services Numériques de l'État : digitaliser les services publics prioritaires pour les citoyens et les entreprises, à commencer par une première vague de services (état civil, passeport, casier judiciaire, création d'entreprise, etc.).
 3. Architecture & Digital Public Infrastructure (DPI) : poser les fondations communes de l'État numérique : identité numérique, interopérabilité entre administrations et paiements.
 4. Infrastructures et Data Center National : développer une infrastructure souveraine d'hébergement et de connectivité, avec des centres de données de niveaux 3 et 4.
 5. Intelligence Artificielle & Gouvernance des Données : renforcer le pilotage de l'action publique à partir des données, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture.
 6. Cybersécurité, SOC & CERT nationaux : consolider la résilience numérique du pays grâce à la mise en place d'un centre national de sécurité opérationnelle.
 7. Innovation, Startups & Emplois Numériques : développer l'écosystème numérique congolais et renforcer la part de technologies développées localement.
 8. Transformation Gouvernementale : moderniser les processus internes de l'administration.
 9. Modernisation du secteur postal : repenser le secteur postal, notamment via les bureaux de poste, en points d'accès de proximité aux services numériques.
- Notre ambition n'est pas de digitaliser l'administration pour le plaisir de digitaliser.
- Notre ambition est de rendre l'administration plus simple, plus efficace, plus transparente et plus proche des citoyens.
- Cette ambition dépasse largement le ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique.
- Elle concerne l'ensemble du Gouvernement.

C'est pourquoi je me réjouis que cette transformation soit désormais portée dans un cadre interministériel placé sous l'autorité du Premier ministre et coordonné par le Vice-Premier Ministre chargé de la Coordination des Infrastructures et de l'Aménagement du Territoire. Une réforme de cette ampleur ne peut réussir que si elle est portée collectivement. Le rôle de notre ministère n'est pas de remplacer les autres administrations ; il est de créer les conditions pour qu'elles travaillent ensemble, partagent une vision commune et s'appuient sur des fondations numériques communes. C'est précisément l'esprit de la task force nationale instituée par le Gouvernement.

C'est également dans cet esprit que, dès nos premières semaines de travail, nous avons choisi d'aller à la rencontre des équipes de nos agences sous tutelle – l'ADEN, l'AR-PCE, l'ANSSI, l'ACSI, Congo Télécom et les autres acteurs de notre écosystème. Avant de lancer de nouveaux projets, nous voulions écouter, comprendre les initiatives déjà engagées et construire ensemble une méthode de travail fondée sur la confiance, la complémentarité et l'exécution.

Notre récent déplacement en Chine a renforcé cette conviction. Nous y avons constaté que l'intelligence artificielle est en train de transformer profondément les administrations, les entreprises et les économies. Mais nous en sommes revenus avec une idée simple : le Congo ne doit pas chercher à copier un modèle. Il doit construire le sien en nouant des partenariats ouverts avec les meilleurs acteurs internationaux, tout en développant ses propres compétences, talents et souveraineté technologique.

Au fond, si j'ai accepté cette mission, ce n'est pas parce que je crois au numérique.

J'ai accepté cette mission parce que je crois au Congo.

Je crois en sa jeunesse.

Je crois en la capacité de son administration à se transformer.

Je crois que nous pouvons bâtir un État plus efficace, plus juste et plus proche des citoyens.

Et je crois surtout que le véritable succès de cette réforme ne se mesurera ni au nombre de plateformes mises en ligne ni au nombre de serveurs installés, mais au jour où un citoyen dira simplement : « Aujourd'hui, mes démarches avec l'administration sont enfin devenues simples. »

C'est cette ambition qui guide chacune de nos décisions. Et c'est sur cette ambition que le ministre Frédéric Malik Nguéma Nzé et toute notre équipe accepteront d'être jugés.

THOMAS NGATSÉ

16 juillet 1939 – 13 juillet 2026

Programme relatif aux obsèques de M. Thomas Ngatsé père de M. Le ministre Ludovic Ngatsé

Un grand homme nous a quittés, notre affectueux père, grand-père, et oncle, Mr Thomas Ngatsé mais son esprit, ses conseils, sa rigueur et ses rires résonnent encore parmi nous. Que nos prières accompagnent le repos de son âme auprès du Père.



JEUDI 30 JUILLET 2026

09h00 : morgue du CHU - Mise en bière ;
15h00 : exposition du corps au lieu de la veillée ; Dépôt de la gerbe de fleurs et recueillement ;
20h00 : Danses et soirée culturelle.

VENDREDI 31 JUILLET 2026

09h00 – 10h30 : recueillement au domicile (autorités, amis et connaissances) ;
10h30 : départ pour la cathédrale Sacré-Coeur ;
11h00 – 12h30 : messe de requiem à la cathédrale Sacré-Coeur ;
13h00 : départ pour l'aéroport Maya-Maya ;
13h30 : décollage pour le village Ndongo-Emboli, sous-préfecture d'Ollombo (Nkéni-Alima) ;
15h00 : arrivée du corps à Ndongo, exposition au domicile familial et recueillement ;
De 20h00 à 08h du matin : animation et danses traditionnelles ;

SAMEDI 1^{ER} AOÛT 2026

09h00 – 9h30 : absoute, bénédiction du corps et dernier hommage ;
10h00 : exposition du corps au lieu de la veillée
mise en terre au cimetière familial
12h00 : repas, collation et fin de la cérémonie.

DIMANCHE 2 AOÛT 2026

Retour à Brazzaville

Nous vous remercions pour votre soutien, vos prières et votre présence en ces moments de douleur.

Que Dieu vous bénisse

L'APSACO RENOUVELLE SON BUREAU :
M. Lazare LEMBION-LEGANGUI en est le Président entrant.

L'Association Professionnelle des Sociétés d'Assurances du Congo (APSACO), instance fédératrice des acteurs du marché national des assurances, annonce officiellement le renouvellement de son bureau à l'issue de son Assemblée Générale Élective tenue le mardi 21 juillet 2026 à Brazzaville.

Les Directeurs Généraux des compagnies membres (AAC, AGC, AGC-VIE, AMC Assurances, ARC, NSIA Assurances, NSIA VIE Assurances et SUNU Assurances) ont élu M. Lazare LEMBION-LEGANGUI au poste de Président de l'association. Actuel Directeur Général de AGC Vie, M. Lazare LEMBION-LEGANGUI est un expert financier chevronné, titulaire d'un DESS-A de l'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé et Ingénieur Statisticien de l'ISSEA ; avec plus de 25 ans d'expérience dans le secteur. Il remplace à ce poste M. William MASSEMBO, Directeur Général de l'ARC arrivé en fin de mandat, suivant les dispositions statutaires de l'Association.

Le bureau, en plus du Président, est composé deux autres membres :

- Vice-Président : M. Dominique SODJINO, Directeur Général de L'Africaine des Assurances Congo (AAC) ;
- Trésorier Général : M. Joël ELLAH,

Directeur Général de NSIA Vie Assurances Congo.

« C'est avec un profond sens des responsabilités que j'accepte la présidence de l'APSACO, avec les autres membres du bureau, notre priorité immédiate est de travailler en synergie étroite avec la Direction Générale des Institutions Financières, sous la houlette du Directeur des Assurances, pour redynamiser la croissance au niveau du marché, renforcer la confiance des assurés et consolider la solvabilité de nos compagnies membres », a déclaré M. Lazare LEMBION-LEGANGUI.

La nouvelle équipe dirigeante déploiera immédiatement sa feuille de route autour de trois axes stratégiques :

1) La relance de la croissance sectorielle :

- Mettre en œuvre des mécanismes de concertation pour inverser la tendance baissière des primes et stimu-



ler de nouveaux segments de marché.

- Déployer les campagnes de sensibilisation pour vulgariser les produits d'assurance vie et non-vie auprès de la population et des entreprises.

2) Le strict respect des obliga-

tions réglementaires : Collaborer activement avec les autorités de régulation pour veiller à l'application rigoureuse du code CIMA aussi bien par les compagnies que par les tribunaux dans les décisions ayant trait aux produits d'assurances.

3) La modernisation et la digitalisation des services :

- Accélérer l'intégration des technologies numériques pour faciliter la souscription ;
- Lutter contre la fraude aux fausses attestations en sollicitant l'accompagnement de la Force Publique ;
- Optimiser les délais de règlement des sinistres.

Le Conseil d'administration de l'APSACO exprime sa profonde gratitude au Président sortant ainsi qu'aux membres de son bureau pour leur contribution essentielle à la structuration de l'écosystème financier congolais.

MUSIQUE

MLG Mochristo célèbre à ses 23 ans de carrière solo

Artiste musicien adepte du coupé-décalé moderne, MLG Mochristo va fêter ses 23 ans de carrière solo à travers un concert marquant, le 1er août, à l’esplanade de la commune de Loandjili, dans la ville de Pointe-Noire. Un rendez-vous qui s’annonce palpitant.

Dans quelques jours, l’esplanade de la commune de Loandjili va se transformer en une grande scène musicale en plein air avec le concert anniversaire de MLG Mochristo. Pendant ce concert gratuit, l’artiste reprendra certaines de ses chansons les plus emblématiques qui ont marqué sa carrière durant vingt-trois ans.

Souriant et blagueur avec son public, MLG Mochristo est un artiste complet et maître de l’improvisation, avec une connaissance absolue de son art pour libérer l’esprit. Il a également cette capacité de réagir instantanément face aux autres musiciens et au public. Même si l’on connaît peu ou pas son répertoire, il est impossible de rester neutre face à son énergie. Celui que les fans appellent affectueusement Mandenfu ya pembé (Barbe blanche en français) mêle les influences latines, le ndombolo, le hip-hop et la musique urbaine, avec une aisance communicative. Un univers bien à lui qui continue de plaire.

Pendant ses multiples prestations, MLG Mochristo a cette facilité de transformer le lieu du spectacle en une fabrique de fête. La foule se prend au jeu et ne se prive pas de danser avec lui car la danse conserve une place importante dans sa carrière. Célèbre pour sa virtuosité technique hors du commun et sa souplesse, il est considéré comme l’un des plus grands danseurs du coupé-décalé dans le pays. Pendant le concert, l’artiste enchaînera les pas de danse et embarquera le public dans son univers. Il sera accompagné par son groupe, composé de grands danseurs d’exception. Notons que MLG Mochristo a commencé la musique très jeune. Au fur et à mesure que sa carrière décolle, il s’ouvre à d’autres horizons à la recherche de nouvelles idées pour impressionner son public. Ce concert anniversaire représente l’aboutissement scénique et l’intensité d’un parcours artistique parvenu à son paroxysme.

Hugues Prosper Mabonzo



TOURNOI DE GALA DE HANDBALL

La 13^e journée a vécu

La Dynamique le Réveil du handball congolais a donné un caractère particulier à la première rencontre de la 13e journée des matches de gala en mettant en lumière deux équipes cadettes issues des Centres de formation Pierre-Ntsiété et Mfilou-Ngamaba.



Le choc entre CFJSO-Tsongolaise / Adiac

Miser sur la jeunesse est le meilleur choix sportif car cela garantit l’avenir. Cette politique épouse la vision de la Dynamique de s’investir dans la préparation des futures générations. Lors de leur confrontation, la formation de Pierre-Ntsiété s’est imposée face à Mfilou-Ngamaba sur le score de 23-18, au terme d’une rencontre pleine de promesses. Chez les seniors messieurs, par contre, Inter Club n’a pas fait de détails face à Académie, 44-19 . BMC s’est ensuite imposé devant l’Asoc 29 – 20. Le

derby très attendu par les passionnés de la petite balle opposait CFJSO à la Tsongolaise. Il a tourné à l’avantage de CFJSO qui a battu son adversaire 40 - 29. Chez les dames, la DGSP l’a emporté devant Renaissance 42- 23. Grain de Sel a pris le meilleur face à Inter Club 34 à 23. Les matches de gala se sont poursuivis dimanche dans les autres pôles de la compétition, notamment à Pointe-Noire, Owando et Makoua. A Dolisie, Inter a battu AS Cheminots 22-20 et US Bantou a dominé Inter 40-25. A Owando Promo

sport a battu Patronage 38-30. A Makoua chez les dames, la Jeunesse sportive de la localité a dominé Saint-Pierre 23-19 et chez les messieurs, Saint-Pierre a eu raison de JSM 29-21 À travers ces rencontres disputées sur plusieurs sites du pays, la Dynamique le Réveil du handball congolais poursuit ses objectifs: maintenir les athlètes en activité, favoriser l’éclosion des jeunes talents et préserver la dynamique de la discipline en attendant un retour à une compétition nationale pleinement normalisée.

James Golden Eloué

ANNONCE DE RECRUTEMENT

Une institution financière recherche les profils selon les détails ci après:
Lieu de travail : Brazzaville

UN JURISTE

Formation

- BAC+4 ou supérieur en droit privé, Droit des affaires de préférence;
- avoir une expérience d’au moins trois(03) ans dans le domaine bancaire ou un poste similaire dans un cabinet d’avocat, d’huis-sier ou de notaire;

Missions

- Assurer le bon fonctionnement d’un service à la Direction des Engagements;
- Appui technique à la Direction des Engagements et aux autres directions notamment dans le cadre du règlement des conten-tieux et prévention des conflits d’interet au sein de la banque.

Compétences

- Avoir le sens de la confidentialité et de l’éthique;
- Avoir des connaissances particulières en droit bancaire;
- Connaître la réglementation COBAC / Les Normes OHADA ;
- Avoir des fortes compétences de coordination, d’organisa-tion et de communication;
- Avoir un goût pour la recherche;
- Etre rigoureux et méthodique;
- Avoir le sens du détail et de la précision;
- Savoir anticiper et prendre des initiatives;
- Avoir le sens du compromis et de la justice;
- Savoir rédiger un dossier de défenses.

NB: les candidatures sont à envoyer par voix électronique à l’adresse suivante: congorecrute@gmail.com. Le dernier délai de dépôt de candidature est fixé au 07 Août 2026 à 23h59.

ESCRIME

La vitalité des talents congolais mise en lumière

La capitale congolaise a été le théâtre d'une démonstration de maîtrise et d'agilité, le 26 juillet. À l'occasion du championnat national seniors organisé par la Fédération congolaise d'escrime, les meilleurs tireurs du pays se sont affrontés dans des duels d'une grande intensité pour décrocher les titres suprêmes en sabre, en épée et au fleuret.

Près de soixante athlètes venus représenter fièrement leurs clubs et leurs ligues départementales respectives ont offert au public un spectacle de haut vol. Tout au long de la compétition, la concurrence et l'engagement ont témoigné la vitalité de l'escrime au Congo. Malgré un contexte marqué par des contraintes logistiques et budgétaires, la fédération a tenu à maintenir ce rendez-vous incontournable. « Par manque de moyens, nous avons jugé bon d'organiser ce jour le championnat national des seniors, et nous avons inclus quelques juniors qui ont, d'ailleurs, surpris en se qualifiant en finale », a indiqué Gaël Diamonika, directeur technique national. Il a salué les efforts conjugués des dirigeants et des athlètes, tout en lançant un vibrant plaidoyer pour un accompagnement accru tant technique, financier que matériel afin de pérenniser le



La remise des médailles/Adiac

développement de l'escrime congolaise. Il a également rappelé les initiatives en cours pour promouvoir la discipline, notamment la production d'un film et la publication d'un document spécialisé.

Cet engouement populaire et sportif s'inscrit dans la dynamique positive des récents Jeux africains de la jeunesse, marqués par la belle performance du Congo hissé dans le top dix.

Un bilan salué par la présidence et un palmarès disputé. Au terme des épreuves, le président de la fédération, Léonce Alban Kaky, a adressé ses félicitations aux nouveaux champions tout en encourageant les

autres compétiteurs à persévérer dans l'effort. « Le championnat national est un grand événement sportif annuel qui réunit les athlètes de plusieurs départements. Le bilan est satisfaisant, parce que nous répondons aux instructions du ministère des Sports. C'est aussi une opportunité pour nous de découvrir les nouveaux talents. Nous sommes très engagés à accompagner ces jeunes compatriotes malgré les difficultés quotidiennes », a-t-il déclaré.

À l'issue de combats acharnés, ces assauts ont permis de couronner les meilleurs escrimeurs du pays. En épée, les titres ont été remportés par Bonachy Gaël Nkounkou chez les messieurs et par Rosa Bit-samou chez les dames, tandis que Brisnel Dieumerici Bikou-mou Olassa s'est imposé en sabre et Secondo Koyi a dominé l'épreuve du fleuret.

Rude Ngoma



PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'AVICULTURE ET D'AQUACULTURE DU CONGO
AVIS DE DEMANDE DE COTATION ADC N°002/MAE/PD2AC/UGP-CPM/26
Objet : ACQUISITION DES ORDINATEURS PORTATIFS POUR L'EQUIPE TECHNIQUE DE PREPARATION DU PROJET
DE DEVELOPPEMENT DE L'AVICULTURE ET DE L'AQUACULTURE AU CONGO (PD2AC)



Dans le cadre de la préparation du Projet de Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture au Congo (PD2AC), la Banque mondiale, à travers le Mécanisme d'Octroi de Dons pour la Préparation de Projets (GFPP), a conclu le 30 septembre 2025 avec le Gouvernement de la République du Congo un Accord de Don, pour une durée de 18 mois dont la gestion est assurée par le Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat). A cet effet, une partie de ces fonds sera affectée au financement de l'activité relative à : l'« acquisition des ordinateurs portatifs pour l'équipe technique de préparation du PD2AC ».

Les offres devront comprendre la réalité des taxes sur les Marchés Publics, sans besoin de majoration ni distinction, accompagnée du modèle de lettre de cotation, du Bordereau de prix, Quantitatif et Calendrier de livraison signés et cachetés et les offres doivent être valides pendant une période de soixante (60) jours suivant la date limite de dépôt.

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 12 Août 2026 à 13h 00. La soumission des offres par voie électronique « n'est pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaiteront à l'adresse ci-dessous indiquée le 12 Août 2026 à 13 h 30.

La présence des documents ci-après du dossier fiscal est obligatoire : un régime du commerce et de crédit immobilier (RCCM) dont les activités déclarées sont en adéquation avec l'objet du marché, SCIEN/SCIET,

Licence Unique d'exploitation des Entreprises (LUEE), autorisation d'exercices des activités commerciales, le certificat de non redevance fiscale. L'absence de ses documents conduira à l'exclusion du marché.

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une demande de cotations telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale, version de septembre 2025 ».

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance du dossier de cotation en envoyant un e-mail à : proclimatpassmarches@gmail.com et en copie proclimatcongo@gmail.com ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 09 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sis à l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal Lyautey, Résidence Ex-Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, Email : proclimatmarches@gmail.com/ proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 696 16 10/06 498 97 25/

Fait à Brazzaville, le 29 Juillet 2026
Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU

2^e ÉDITION DE LA CAN DES QUARTIERS

Belle affluence à Vigneux-sur-Seine

Près de 8 000 personnes ont assisté, à Vigneux-sur-Seine, ville de l'Essonne en France, au stade Sébastien-Haller, à la finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football des quartiers, qui a opposé le Cap-Vert, champion sortant, à la sélection de l'équipe des deux Congo baptisée, pour la circonstance, « Equipe du royaume Kongo » sous le slogan «Un seul peuple, une seule force».

Du 16 au 26 juillet, avec une affluence fluctuant entre 5 à 8 000 pour la finale, le public a assisté à l'édition de la CAN des quartiers 2026. Celle-ci a mis aux prises seize équipes, à savoir le Sénégal, le Maroc, la Palestine, Africa united, le Cameroun, les Comores, le Mali, les Dom-Tom, le Nigeria, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, le Congo, la Mauritanie, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau et la Guinée.

Lors de l'entretien accordé à la presse juste avant la finale, l'un des responsables de l'association «Rêvons plus grand», organisatrice de cet événement, a tenu à rappeler que cette deuxième édition de la CAN des quartiers s'impose comme un rendez-vous sportif et convivial, rassemblant les habitants en moyenne d'âge de 26 ans autour d'une passion commune : le football. Etant, de plus, une inspiration de la célèbre CAN, ce tournoi de proximité a mis à l'honneur les quartiers de la ville à travers des rencontres placées sous le signe de la compétition, du respect et du partage.

De ce fait, elle a permis aux participants de porter les couleurs d'une sélection africaine (Et de pays ou territoires hors Afrique). Au-delà des résultats sportifs, l'objectif demeure de créer un moment de rassemblement où les générations et



Cap Vert, champion de la CAN des quartiers 2026 de Vigneux-sur-Seine./DR

les cultures se rencontrent. À travers les matches, la CAN des quartiers a donné l'occasion aux habitants de différents secteurs de Vigneux-sur-Seine de se retrouver autour d'un événement fédérateur.

Des équipes issues de quartiers comme la Croix-Blanche, la Prairie de l'Oly, les Bergeries, le Lac ou d'autres secteurs de la ville ont pu ainsi se challenger

dans une ambiance festive et fraternelle. Chaque rencontre est devenue un moment de partage où le football a dépassé le simple cadre sportif pour devenir un véritable outil de lien social. En somme, à l'image du nom du stade où elle se déroule, Sébastien Haller, ancien Vigneusien et international de football ivoirien, la CAN des quartiers poursuit plusieurs objectifs essentiels :

favoriser les rencontres entre les jeunes des différents quartiers, encourager le respect et le fair-play, mais aussi renforcer la cohésion sociale au sein de la ville. Avec ce tournoi, les jeunes se sont mobilisés au sein d'un projet collectif permettant de développer l'esprit d'équipe et de valoriser les initiatives locales.

Quant aux bénévoles et aux associations, le constat est fait : ils ont joué

un rôle central dans la réussite de cet événement en accompagnant l'organisation et en créant une dynamique positive.

Au-delà du football, la CAN des quartiers a démontré qu'elle est aussi une fête culturelle avec animations et musique. La restauration et les échanges entre habitants ont contribué à créer une atmosphère chaleureuse et ouverte à tous.

Ainsi, pour la seconde fois à Vigneux-sur-Seine, la CAN des quartiers a illustré la capacité du sport à rapprocher les habitants, à valoriser les quartiers et à faire vivre les valeurs de solidarité, de respect et de convivialité.

Concernant la finale, c'est le Cap-Vert qui l'a emporté face à la sélection des deux Congo. Cette victoire bien méritée, selon tous les observateurs, a permis de se souvenir du parcours exceptionnel des Requins Bleus pour leur toute première participation au Mondial. En mémoire, le souvenir récent de l'une des plus belles récompenses individuelles de la compétition au défenseur capverdien, Sidney Lopes Cabral, qui a remporté le Prix Hyundai du plus beau but du tournoi grâce à sa frappe inscrite face à l'Argentine, en seizièmes de finale.

Marie Alfred Ngoma

FOOTBALL

Les résultats des Congolais de la diaspora

Premier but en équipe première pour Bradley-Hamilton Mantsounga, qui ouvre le score pour Nice face à l'Olympique de Marseille. Aligné comme piston gauche dans le 3-4-3 niçois, le jeune gaucher a d'abord tenté un tir du gauche, repoussé par la défense, avant de placer le cuir du droit dans le petit filet adverse (21^e min). Il a été remplacé à la pause.

Le Paris FC fait match nul 2-2 face à Côme, qualifié pour la prochaine Ligue des champions. Aligné dès le coup d'envoi, Rudy Matondo a donné deux passes décisives à Pablo Pagis : une ouverture croisée à la 30^e minute avant de jouer un one-two à l'entrée de la surface avec l'ancien Lorientais, auteur du doublé. Prometteur.

Première apparition sous le maillot de l'AJ Auxerre pour Christ Makosso. Le défenseur international a joué la première période face à Orléans. Remplacé à la pause, alors que l'AJ Auxerre menait 1-0. Score final 2-3 pour l'USO. Remplaçant au coup d'envoi, Melvin Zinga a joué la seconde période du match gagné par le SCO Angers face à l'US Créteil (2-1). Peu inquiet, mais vigilant sur quelques actions adverses. Première apparition chez les pros pour Nick Mokabakila, entré à la 64^e minute lors du revers de l'AS Monaco face au Sporting Lisbonne (1-2).

Rabby Nzingoula était titulaire, à un inhabituel poste de latéral, lors de la défaite de Strasbourg face à Blackburn (0-2). Junior Mwanga, lui, n'a pas joué. Mauvais signe à un an de la fin de son contrat.

Bulgarie, 2^e journée, 1^{re} division

Le Lokomotiv Sofia s'incline à domicile face au Levski (1-2). Ryan Bidounga, titulaire, a sauvé plusieurs situations. Après deux journées, le Lokomotiv compte un point.

Géorgie, 16^e de finale de la Coupe

De retour sur les bancs depuis deux semaines, Romaric Etou retrouvait sa place de titulaire, et son brassard de capitaine, lors de la victoire de Dila Gori sur le terrain d'Iberia 2010 (1-0). Pour mémoire, le défenseur polyvalent a été victime de fractures au visage, en championnat, le 20 mai.

Pologne, 1^{re} journée, 1^{re} division

Le Gornik Zabrze bat Slask (2-1). Titulaire et remuant sur le front de l'attaque (Frappe du gauche à la 17^e minute, décalage à la 19^e, centre à la 59^e, Yvan Ikia Dimi a inscrit le but de la victoire à la 79^e minute: en embuscade à l'entrée de la surface adverse, il trompe le portier d'un tir du droit dans le soubirail. Son premier but de la saison, son troisième depuis son arrivée en janvier dernier.

Rappelons que le vainqueur de la



Premier but de la saison pour Yvan Ikia Dimi en championnat polonais./DR

Coupe de Pologne recevra les Turcs de Fenerbahçe, le 29 juillet, en match retour du 2^e tour préliminaire de la Ligue des champions (Défaite 0-1 à l'aller).

Suisse, 1^{re} journée, 1^{re} division

Lausanne est tenu en échec par le Grasshoppers de Zurich (1-1). Kévin Mouanga et Morgan Poaty étaient tous deux titulaires.

Défaite à domicile pour le Servette face au FC Bâle (0-1). Bradley Mazi-kou a joué toute la rencontre.

Le champion en titre, Thoune, remporte son premier match de la saison à Lucerne (3-1). Sans Christopher Ibayi, ménagé en prévision du match retour du tour préliminaire de Ligue des champions, mercredi, à Zagreb.

Ukraine, 1^{re} journée, 3^e division

La réserve du Polissya Zhythomyr est tenu en échec par uSCA (2-2). Remplaçant, Béni Makouana est entré à la 71^e minute. Jerry Yoka n'était pas dans le groupe.

Camille Delourme

JOURNÉE NATIONALE DU SPORT

Le Congo réaffirme sa volonté de redynamiser le secteur

À l'occasion de la Journée nationale du sport, célébrée chaque dernier dimanche de juillet, le gouvernement, à travers le ministre en charge des Sports, Hugues Ngouélondélé, a dévoilé sa feuille de route pour faire du sport un pilier important du développement durable et de l'essor économique.

Instituée par le décret n°2005-650 du 9 décembre 2005, la Journée nationale du sport s'affirme comme un moment privilégié de rassemblement civique, de promotion de la santé et de réaffirmation de l'ambition souveraine du Congo. Placée sur le thème éloquent de « La redynamisation du sport congolais », l'édition 2026 a traduit la volonté politique des autorités de porter haut ce secteur dans le pays.

En effet, l'histoire sportive congolaise témoigne une vérité selon laquelle les résultats de haut niveau sont le résultat d'une formation rigoureuse de la jeunesse. La création du Centre national de formation de football de Brazzaville avait permis au pays de remporter la Coupe d'Afrique des nations juniors en 2007, avant d'atteindre la prestigieuse finale du tournoi international de Viareggio, en Italie,



Le ministre Hugues Ngouélondélé/DR

en 2023.

Le ministre Hugues Ngouélondélé a aussi évoqué l'Académie Alima d'Oyo, née d'une synergie novatrice. Elle s'illustre déjà sur la scène internationale après seulement deux années d'existence, confirmant la pertinence de ce modèle.

Fort de ces succès, le gou-

vernement entend accélérer la cadence en promouvant, avec l'appui actif du secteur privé, l'implantation de centres de formation multidisciplinaires à travers tout le pays. En parallèle, une relance vigoureuse du sport scolaire et universitaire est amorcée, constituant le véritable vivier des futurs champions de la na-

tion.

Selon Hugues Ngouélondélé, au-delà de ses vertus éducatives et sociales universelles, le sport représente aujourd'hui un secteur stratégique et créateur de richesses. Tourisme sportif, organisation de compétitions d'envergure continentale et internationale, essor des industries du

sport et diversification des métiers associés ouvrent des perspectives inédites en matière d'investissement et d'emploi pour la jeunesse.

Si l'État assume pleinement ses responsabilités régaliennes, la réussite de cette ambition collective requiert une synergie nationale et une rigueur sans faille au sein du mouvement sportif.

« Les fédérations sportives nationales, mandataires par délégation de l'État pour le développement des disciplines, sont appelées à incarner une gouvernance exemplaire, ancrée dans la transparence, l'éthique, la responsabilité et la quête permanente de l'excellence », a-t-il indiqué.

En unissant les énergies de la base au sommet, le sport congolais se dote des moyens indispensables pour reconquérir sa place de choix sur les scènes africaine et internationale.

Rude Ngoma

TENNIS

Les phases finales du groupe V de la Coupe Davis zone Afrique achevées

Brazzaville a vibré au rythme du tennis continental du 20 au 25 juillet. Le pôle tennis de la capitale du Congo a abrité les phases finales de la Coupe Davis, Zone Afrique, groupe V, couronnant une semaine d'intenses compétitions sous le regard d'un public enthousiaste et des autorités sportives.

Organisé conjointement par la Fédération congolaise de tennis et la Fédération internationale de tennis, l'événement sportif d'envergure a rassemblé les meilleurs joueurs masculins de douze nations africaines. Il a permis de mettre en lumière l'émergence de jeunes talents et de récompenser l'excellence sportive. Au terme d'une semaine de confrontations âprement disputées, c'est finalement la sélection du Cameroun qui s'est hissée sur la plus haute marche du podium, s'adjugeant la première place du tournoi. Grâce à leur détermination et à un parcours remarquable, les athlètes malgaches ont décroché la deuxième place.



Les deux équipes vainqueurs et les officiels/Adiac

La cérémonie de clôture, le 25 juillet, a été marquée par l'allocution de Franck Ayesa, représentant le ministre des Sports. Il a salué les excellentes conditions dans lesquelles s'est déroulée la compétition, mettant en avant le fair-play, le dynamisme et le professionnalisme des

athlètes, des ramasseurs de balles et des techniciens.

« Que chacun garde un souvenir mémorable de son séjour au Congo. Merci à l'instance internationale et à la fédération d'avoir mis notre pays à l'honneur en organisant cette compétition ici. Nous avons assisté

à de très belles rencontres. Au nom du ministre des Sports, je déclare close la Coupe Davis », a-t-il déclaré. Outre le pays hôte, le Congo, et les nations montées sur le podium, cette édition a vu la participation remarquable de délégations venues de neuf autres pays : l'Éthiopie, le Gabon, la

Libye, la Mauritanie, le Rwanda, les Seychelles, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie.

Ce rendez-vous sportif international confirme ainsi la capacité de Brazzaville à abriter des compétitions d'envergure et réaffirme la vitalité du tennis sur le continent africain.

R.Ng.

JOURNÉE MONDIALE DE PRÉVENTION DE LA NOYADE

La Fédération congolaise de natation appelle à une mobilisation nationale

À l’occasion de la Journée mondiale de prévention de la noyade, célébrée le 25 juillet, la Fédération congolaise de natation (Féconat) a rappelé l’urgence d’une prise de conscience collective face à ce danger. Son président, Alain Kounoumono, a souligné les défis liés à l’hydrographie du pays, invitant les autorités compétentes à exercer des pressions sur le secteur privé afin d’accompagner concrètement les fédérations sportives nationales, notamment lors des activités d’intérêt public.

Traversé par de nombreux cours d’eau et doté d’importantes ressources aquatiques, le Congo fait face à un défi majeur de santé publique : la noyade, qui demeure l’une des principales causes de décès accidentels, en particulier chez les enfants et les jeunes. Face à cette réalité, la Féconat rappelle qu’« aucune noyade évitable ne doit être considérée comme une fatalité ».

Pour endiguer ce danger, un appel a été lancé aux parents, éducateurs, collectivités, établissements scolaires et clubs sportifs afin de renforcer la vigilance, de sensibiliser les plus jeunes aux comportements sécuritaires et de promouvoir l’apprentissage de la natation dès le plus jeune âge.

« Une compétence essentielle qui contribue à protéger des vies », a plaidé Alain Kounoumono.

Une intégration internationale historique

Cette édition de la Journée



Alain Kounoumono lors de la lecture de la déclaration/Adiac

mondiale de prévention de la noyade a revêtu une signification particulière pour le pays, avec l’annonce officielle de l’intégration de la Féconat au sein du Conseil international de sauvetage et de sécurité aquatique. Une adhésion qui représente une étape majeure ouvrant de nouvelles perspectives de coopération internationale, de formation d’encadreurs qualifiés et de partage d’expertise pour réduire les accidents aquatiques en République du Congo.

Saluant l’engagement des partenaires, autorités publiques, entraîneurs, officiels et bénévoles, la Féconat réaffirme sa volonté de collaborer étroitement avec l’ensemble des forces vives de la nation pour faire de la prévention de la noyade une priorité nationale.

Rude Ngoma

NÉCROLOGIE



Le ministre de l’Énergie et de l’Hydraulique a la profonde douleur de porter à la connaissance du personnel du ministère ainsi qu’à l’ensemble des acteurs des secteurs de l’électricité et de l’eau, le décès de son directeur de cabinet, le Pr. Macaire Batchi, survenu le samedi 18 juillet 2026 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt, sis au n° 129, rue Montaigne, à Bacongo.

En cette douloureuse épreuve, le ministre adresse ses condoléances les plus attristées à la famille, à ses proches et à l’ensemble de ses collaborateurs, et assure sa profonde compassion.

Que l’âme du Professeur Macaire Batchi repose en paix.

Magloire Nzonzi Badiakouahou du Musée-Galerie du Bassin du Congo, Médard Benazo, Amédée Benazo et toute la famille Kivimba ont la profonde douleur d’annoncer le décès de leur frère, père, grand-père et oncle Léopold Nkounkou, survenu le 19 juillet 2026 à Dakar au Sénégal.

La veillée mortuaire se tient à son domicile. Rfce : arrêt Mâ Martine à Mouhoumi-Mfilou.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



CONGO-GABON

Denis Sassou N’Guesso visite des chantiers à Libreville

Profitant de son séjour de quatre jours au Gabon, le président Denis Sassou N’Guesso a effectué, le 26 juillet, une visite des principaux chantiers en cours de réalisation à Libreville, en compagnie de son homologue, Brice Clotaire Oligui Nguema.



Denis Sassou N’Guesso encourageant Brice Oligui Nguema./DR

Après un bref entretien, les deux chefs d’État se sont notamment rendus à la Baie des Rois, vaste projet d’aménagement urbain réalisé sur le front de mer de Libreville. Présenté comme un futur quartier intelligent et écoresponsable, ce site est appelé à devenir un pôle majeur de développement

économique, résidentiel et touristique. Ils ont ensuite visité la cité Émeraude, un complexe administratif moderne implanté sur le boulevard Bessieux, qui regroupe plusieurs ministères et services publics sur un espace de trois hectares, dans le cadre de la modernisation des infrastructures de l’État

gabonais. À l’issue de cette visite, Denis Sassou N’Guesso a salué les efforts engagés par son homologue en faveur de la modernisation du Gabon, soulignant l’ampleur des transformations entreprises. Le président gabonais a ensuite accompagné son hôte à l’aéroport international Léon-Mba, où une cérémonie d’au revoir, marquée par les honneurs militaires et l’exécution des hymnes nationaux des deux pays, a précédé le retour du chef de l’État congolais à Brazzaville. Rappelons que Denis Sassou N’Guesso s’est rendu au Gabon pour assister au mariage civil de son petit-fils Omar Denis Junior Bongo Ondimba avec Julia Otto Mbongo.

Les Dépêches de Brazzaville

MARIAGE DE JUNIOR BONGO ET JULIA OTTO MBONGO

Une union célébrée sous les yeux de quatre chefs d’État

Omar Denis Junior Bongo Ondimba et Julia Otto Mbongo ont officialisé leur union civile, le 24 juillet à Libreville, au Gabon, lors d’une cérémonie solennelle organisée après leur mariage coutumier célébré en 2025, au Congo.



Denis Sassou N’Guesso et le jeune couple/DR

L’événement s’est déroulé en présence de plusieurs hautes personnalités africaines, notamment les présidents gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema, congolais Denis Sassou N’Guesso, congolais de la République démocratique Félix Tshisekedi, et équato-guinéen Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. Célébrée par l’officier d’état civil de Libreville, la cérémonie a été marquée par l’échange des consentements des époux, qui ont choisi le régime de la monogamie avec séparation des biens. La signature du registre des actes de mariage a scellé leur union, avant une photo de famille réunissant les mariés et les chefs d’État présents. Cette célébration, qui a rassemblé plusieurs dirigeants de la sous-région, a donné à l’événement familial une dimension à la fois symbolique et diplomatique.

Fiacre Kombo

VISITE GUIDÉE

Le président de l’Assemblée nationale du Bénin découvre le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

En séjour à Brazzaville où il a pris part au deuxième colloque international sur les nouvelles tendances du droit processuel dans les États d’Afrique francophone, le président de l’Assemblée nationale du Bénin, le Pr Joseph Djogbénou, a visité le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, le 24 juillet.

Le président de l’Assemblée nationale du Bénin a été reçu au perron du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza par sa directrice générale, Bélanda Ayessa. Il a bénéficié d’une visite conduite par cette dernière et Marcel Bouessé, guide de ce mémorial. De cette visite, le Pr Joseph Djogbénou a découvert l’histoire de la capitale de la République du Congo, à travers les épopées de l’explorateur franco-italien, Pierre Savorgnan de Brazza, dont la ville capitale porte son nom. Pour lui, cette visite qui a été l’un des temps forts de son séjour brazzavillois lui a permis de faire une immersion dans l’histoire, la culture ainsi que la mémoire du Congo et aussi l’histoire africaine. «Vous voyez à travers mon sourire la joie qui m’anime. Mais



Bélanda Ayessa et le Pr Joseph Djogbénou s’inclinant devant la tombe de Pierre Savorgnan de Brazza./Adiac

cette joie cache la grande émotion qui m’êtreint de faire une immersion dans l’histoire de la République du Congo, mais surtout dans

l’histoire africaine à un moment des grands troubles pendant lequel sortent des grands hommes. On peut bien penser et considérer que Savorgnan

de Brazza fut un grand homme. Évidemment qu’il repose ici, c’est une formidable reconnaissance pour ce pays et pour l’Afrique. On ne peut

pas venir seulement une fois, on va revenir. Je voudrais remercier la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza de savoir si bien présenter, de savoir si bien protéger, de savoir si bien conserver ce lieu», a souligné le président de l’Assemblée nationale du Bénin. Notons que le deuxième colloque international de l’association africaine de droit processuel s’est tenu à Brazzaville du 23 au 25 juillet, associant l’Université Marien-Ngouabi et le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Créée en octobre 2024, cette association a pour but de renforcer le dialogue entre chercheurs et praticiens et approfondir la doctrine du droit processuel en Afrique francophone.

Bruno Zéphirin Okokana